Edition de vos Quartiers dans le Bordager
Saisie dans fichier excel – Mode d'emploi

- Le tableau excel à remplir par l'adhérent est à télécharger en cliquant sur le mien présent sur le site page des consignes générales
  L'ensemble du tableau est protégé (non modifiable) à l'exception des cellules à remplir. Il n'y a par conséquent aucun risque de fausse manœuvre.

- Sauvegarder le tableau téléchargé en lui attribuant un nom. Ex : « Quartiers Julien LEMEE » ou « Complément Julien LEMEE », ainsi qu'à la fin de chaque session de saisie.

- Les informations générales sont à saisir dans la partie supérieure du tableau :

  - S'il s'agit d'une nouvelle édition mettre un « x » en A2.
  - S'il s'agit d'un complément de quartiers déjà parus mettre le N° du Bordager en A3.
  - S'il s'agit d'un rectificatif de quartiers déjà parus mettre le N° du Bordager en A4.
  - Prénom(s) et NOM (en majuscules) du « de cujus » (personne de base) en D3.
  - N° d'adhérent CGMP du « de cujus » (s'il y a lieu) en H3
  - Auteur des quartiers, Prénom et NOM, en **M3**
  - N° d'adhérent CGMP de l'auteur en Q3
  - Adresse e-mail de l'auteur en M4
  - Adresse e-mail de l'auteur en P4 pour vérification et validation.
  - Date d'envoi du tableau excel au CGMP en S3.
  - Si l'auteur ne souhaite pas que son adresse e-mail soit publiée avec ses quartiers, mettre un « x » en U3. Toutefois, le C.G.M.P. recommande que l'adresse mail de l'auteur soit publiée afin que les adhérents informatisés puissent échanger directement.

- La saisie des quartiers proprement dite commence à la ligne 8. La ligne 7 est à conserver. Elle donne un exemple de saisie et sert de guide (elle sera supprimée par le cercle avant édition).
- Les informations relatives à un couple seront saisies sur une seule et même ligne : N° sosa Epoux, colonne A – Prénom(s) Epoux, colonne B – NOM EPOUX, colonne C - etc. jusqu'à Lieu de décès Epouse, colonne T et Dépt (code départemental), colonne U.
- Les éléments manquants pour remplir totalement une ligne seront bien évidemment « sautés ».
- Cas des implexes. Un implexe correspond à un individu qui se trouve deux, voire plusieurs fois dans une ascendance (il a donc deux ou plusieurs numéros Sosa) Dans ce cas, à chaque nouvelle saisie de ce(s)t individu(s) :
  - S'il s'agit d'un homme, saisir le nouveau N° Sosa dans la colonne A et le N° Sosa initial dans la colonne C.
  - S'il s'agit d'une femme, saisir le nouveau N° Sosa dans la colonne D et le N° Sosa initial dans la colonne F.

- S'il s'agit d'un couple (cas le plus fréquent), les N° Sosa (nouveaux et initiaux) seront saisis dans les colonnes définies ci-dessus.
- Aucune autre information n'est à saisir sur la ligne des implexes.

♦ Lorsque tous les éléments seront saisis, sauvegarder le tableau final et l'envoyer par mail (sans omettre la pièce jointe) à *quartiers@cgmp-genealogie.net*

L'adhérent souhaitant apporter des compléments ou modifications à des quartiers publiés d'un auteur ayant communiqué son adresse électronique, devra les lui soumettre préalablement.

L'adhérent souhaitant apporter des remarques, modifications ou améliorations à ce mode d'emploi, les enverra à cette adresse :

Le C.G.M.P. souligne la rigueur avec laquelle les saisies devront être faites, car l'adhérent restera **seul responsable** des informations transmises.

Les travaux ne respectant pas les prescriptions imposées par le cercle ne pourront être publiés. Ils seront retournés à leur auteur, pour être remis en conformité avec ces prescriptions.

C'est à ces conditions que le Bordager publiera des quartiers aussi fiables que possibles.